

MAIRIE d'AUSSAC VADALLE

TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG

***SUIVI DE TRAVAUX***

**COMPTE-RENDU N°12**

*Du : jeudi 25 08 2022*

Entités et adresses	Noms	Coordonnées			PRESENTS	EXCUSES	DIFFUSION	INVITES A LA PROCH.
		Tél	Fax	E-mail				
<b>Mairie de AUSSAC VADALLE</b>	M. Liot Maire	06 49 30 62 17		<a href="mailto:maire@aussac-vadalle.fr">maire@aussac-vadalle.fr</a> mairie@aussac-vadalle.fr	x			x
<b>ADA AIGRE</b>	M. Bourut	05 16 09 56 54		<a href="mailto:sbourut@lacharente.fr">sbourut@lacharente.fr</a>	x			x
<b>BETG</b> 16140 AIGRE	M. TYRE, MOE	05.45.23.75.97 06.89.73.45.53		betg16@orange.fr	x			x
<b>Atelier du Sablier</b> Le Cruzeau 16 120 Châteauneuf	Mme Anaïs ESCAVI	05 45 21 85 98 06 12 84 90 78		anais.escavi@atelier-du-sablier.fr				x
<b>SDEG</b>	M. Foucher	06 19 58 09 82		afoucher@sdeg16.fr	x			x
<b>ALLEZ</b>	M. Vimpère M	06 20 75 27 57		g.vimpere@allez.fr				x
<b>EUROVIA</b>	M. Gomez M Rousseau chef	06 14 69 50 36 06 14 69 50 30		<a href="mailto:nicolas.gomez-martin@eurovia.com">nicolas.gomez-martin@eurovia.com</a>	x x			x
<b>Les Jardins de l'Angoumois</b>	Ryan Cordeau	05 45 65 80 10 / 07 75 10 52 51		contact@jardins-de-angoumois.com				x

Objet de la réunion :

Réunion chantier du 25 08 2022

Remarque particulière

Le présent compte-rendu de chantier est transmis par messagerie électronique aux intervenants ci-dessus, qui ont un délai de 5 jours ouvrés pour transmettre leurs

observations au maître d'oeuvre. Faute de quoi, les mesures et décisions prises dans ledit compte-rendu sont considérées comme acceptées par les intervenants et s'imposent à eux.

## **1. AVANT PROPOS**

La commune d'Aussac Vadalle engage les travaux d'aménagement du bourg :

## **2. ATTRIBUTION DES LOTS**

Lot 1

EUROVIA

236 rue des Mesniers

16710 Saint Yrieix sur Charente

Direction Travaux : M. Gascuel

Conducteur de travaux : M. Gomez

Lot 2 Les Jardins de l'Angoumois

SAS JARDINS DE L'ANGOUMOIS

16310 MONTEMBOEUF

05 45 65 80 10

## **3. RAPPEL ADMINISTRATIF**

- Marché à procédure adaptée
- Entreprise EUROVIA notifié le 09 12 2021
- Entreprise JARDINS DE L'ANGOUMOIS notifié le 09 12 2021
- OS
  - Lot 1 : OK
  - Lot 2 : édité
- Le planning du chantier est le suivant :
  - Période de préparation du 16 08 2022 au 16 09 2022
  - Travaux du 19 09 2022 au 15 12 2022
  - Travaux d'entretien et de garantie 1 an à compter de la réception des travaux

## **4. DELAIS DES TRAVAUX**

LOT 1

- Période de préparation : 01 03 2022 au 31 03 2022
- Réalisation des travaux
  - à compter du : 01 04 2022
  - Jusqu'au : 31 10 2022

⇒ L'entreprise a donné un planning (pièce annexe)

## LOT 2

- Le planning du chantier est le suivant :
  - Période de préparation du 16 08 2022 au 16 09 2022
  - Travaux du 19 09 2022 au 15 12 2022
  - Travaux d'entretien et de garantie 1 an à compter de la réception des travaux

## 5. RESEAUX EXISTANTS

DICT fait.

Marquage piquetage : fait et à maintenir tout le long du chantier

## 6. COORDINATION SPS :

Sans objet

## 7. INSTALLATION DE CHANTIER

- Base de vie : cour privé (nom : ???)

## 8. CONSTRAINTES DE CHANTIER

Les entreprises titulaires du marché devront tenir compte des contraintes suivantes :

- Commerçants :
- Riverains nombreux : liaison domicile travail matin et soir
- Respect des recommandations du CCTP contre toute forme de pollution
- Respect de la sécurité des usagers et riverains
- Chantier propre, ordonné, sécurisé, sans divagation

## 9. GESTION DES DECHETS DE CHANTIER

Conformément au marché, l'entreprise assurera la gestion des déchets de chantier :

- Déchets produits par l'entreprise à gérer au quotidien par le chef de chantier : benne spécifique
- Démolition de maçonnerie, béton divers: évacuation en ISDI
- Rabotage de chaussée : évacuation en ISDI ou ré employé
- Démolition des trottoirs en béton : évacuation en ISDI

## **10. ORGANISATION DU DEBUT DU CHANTIER**

- Déclaration des sous-traitants à préparer
- Le constat d'huissier : à fournir à la maîtrise d'œuvre
- L'entreprise informe les riverains par flyer des travaux.

## **11. EXPLOITATION SOUS CHANTIER**

- Arrêtés de circulation :
  - Ok avec mairie et CD16
  - OK avec DIRA (fourniture DESC) : jusqu'au 9 octobre 2022

## **12. ENCADREMENT DU CHANTIER**

Lot 1

- Conducteur : M.Gomez
- Chef de chantier : M. Rousseau

Lot 2

- A définir

## **13. POINTS VUS CE JOUR LOT 1**

- Phasage
  - Phase 0 : terminée
  - Phase 1 : entrée Ouest vers rue Maréchalerie: travaux de bordure terminés
  - Phase 2 : rue Maréchalerie à rampe du Midi : en cours
  - Phase 3 : entrée Est : en cours au niveau du vieux bourg (pose bordure)
- Equipe en place ce jour sur la phase 2
  - Terrassement au niveau du lavoir
- Reprise des écoles
  - Le jeudi 2 septembre
  - Faire les finitions qui s'imposent quant au déplacement des piétons
  - Réparer le flache en pied de plateau
  - Pour les barrières : s'assurer avant de les sceller que la mairie ne souhaite entreprendre une nouvelle peinture. M. Rousseau demandera à M. Liot.

- Zone laver
  - Décapage de la chaussée en cours de finition
  - La limite du pavage de pied de muret fontaine à pied de mur après la cale
  - Curetage du béton superficiel en cours



Le démarrage du curetage laisse apparaître de gros moellons en première périphérie de bassin...à priori pavage de qualité avec quelques fissures à combler (joint chaux sable fin) Une seconde ligne de moellons apparaît le long du mur avec une marche...état général à voir après nettoyage.

D'une manière générale, il faut continuer à cureter et prévoir un nettoyage complet.

Pour l'escalier, nettoyage à prévoir pour décider de la suite à donner.

L'accès à l'escalier en partie privée sera traité en mélange terre pierre.

- Abri bus
  - M. Liot confirme le devis du sous traitant à déclarer
  - Eurovia devrait réaliser la fondation – voir avec le maçon les cotes extérieures sachant que le gabarit utile de l'abri (cote intérieure) est de profondeur : 1.50m, largeur 1.70m
- Placette abri bus
  - Terrassement fait
  - 2 chambres FT à mettre de niveau
  - Miroir à garder
  - Fût du candélabre à protéger
  - BEV à prévoir – voir donc peut être créer un espace minéral devant le passage piéton compte tenu des ouvrages présents

- Placette traingulaire
  - Pré implantation ce jour
  - A priori, le réseau pluvial n'est pas nécessaire – sera posé un caniveau en pied de muret pour guider les eaux vers la RD
  - Des caniveaux ton pierre seraient préférables
  - Les deux marches : le profil T2 ne sera peut-être pas esthétique...Il est proposé des marches type ville de Saintes plus large
  - Le fourreau présent est destiné au futur candélabre
  - En haut de la place, au droit du passage piéton, il faut veiller à ce que les eaux de pluie (épisode pluvieux soutenu) ne pénètrent pas sur la place et occasionnent des ravinements. Le petit rayon en profil A devrait bien guider les eaux, le passage vers la placette peut être profilé en légère pente et la bordurette le long des dalles alvéolées peut présenter une vue (deux potelets bois viennent d'ailleurs empêcher le départ des voitures par le petit côté.
- Potelet bois de la placette abri bus et à la pointe de la placette triangulaire
  - Rappel du bordereau de prix
  - Bois châtaigner ou acacia diamètre 130 mm pré sciés munie d'un système réfléchissant, hauteur posée 0.80 m
- Nb : portillon n°41
  - Prévoir une entrée minérale (béton lavé ou pavés)
- Suite des travaux
  - La signalisation de chantier est déposée pendant les congés de l'entreprise jusqu'au 22 08 2022
  - La reprise concernera :
    - La pose de bordures face à l'épicerie

#### **14. POINTS VUS CE JOUR LOT 2**

**L'entreprise du lot 2 est invitée à se rendre à la prochaine réunion de chantier afin de préparer sa future intervention.**

#### **15. REUNION DE CHANTIER**

Réunion de chantier le jeudi à 14h15

Prochaine réunion : jeudi 2 septembre 2022